

CERTIFICAT D'INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE (CIP PATRIMOINE)

LE PATRIMOINE BÂTI ANCIEN, UN MARCHÉ EN PLEINE EXPANSION DEMANDANT DES CAPACITÉS D'ANALYSE ET DE CONSEIL EN AMONT DU PROJET.

Le patrimoine bâti ancien appartient en grande partie aux propriétaires privés et aux collectivités locales. Ils attendent des chefs d'entreprise une capacité d'analyse et de conseils, sur les travaux à mener dans une logique de préservation culturelle du bâtiment.

L'objectif de cette formation est donc :

- ◆ De dispenser aux chefs d'entreprise, et à leurs proches collaborateurs une meilleure connaissance du bâti ancien en tenant compte des spécificités locales et des matériaux de la région, et de leur donner une vision d'ensemble du processus de restauration et des acteurs :
- ◆ De donner les moyens aux entreprises de faire valoir leurs compétences et de les aider à jouer au mieux leur rôle d'accompagnateurs auprès de leurs clients.

Le patrimoine bâti ancien représente aujourd'hui un réel marché : 35 % de l'activité du bâtiment.

Sa croissance est constante depuis plus de 10 ans.

Public concerné : chefs d'entreprise, conjoint ou proche collaborateur (chef d'équipe, chef de chantier...).

Durée : 4 jours soit 28 heures

CONTENU DE LA FORMATION

➤ 1^{ère} journée

Tour de table

Panorama de l'évolution de la pensée patrimoniale au regard des textes de protection du patrimoine

Entretien, réhabiliter, restaurer, conserver : des concepts d'intervention différents

➤ 2^{ème} journée

- ◆ Le cadre d'intervention sur le bâti ancien
- ◆ Les autorisations d'urbanisme (PC, DT)
- ◆ Les abords de MH
- ◆ *Les acteurs du Patrimoine (Service urbanisme communal, Opérateur habitat, CAUE, ABF, ACHM), Les servitudes de protections (Abords de MH, Sites Classés, ZPPAUP, PSMV), L'instruction des demandes d'autorisation établies par l'entreprise ou le Maître de l'ouvrage (DT, PC)*
- ◆ Les Sites
- ◆ Les périmètres de protection (PSMV, ZPPAUP)
- ◆ Les Monuments historiques (CLMH, ISMH)

➤ 3^{ème} journée

Un vocabulaire précis pour l'architecture

Observer le bâti ancien, décrire sa qualité et son état

Trois situations type : la maison bourgeoise en milieu urbain, la maison rurale, le petit patrimoine

Le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (la mission du service, le personnel, les contacts avec les entreprises)

A partir d'un diaporama, spécificité de l'architecture locale, formes architecturales, matériaux locaux et pathologies spécifiques

Circuit dans le centre ancien, évolution des formes architecturales, des techniques constructives

Observer le bâti ancien, décrire sa qualité et son état

➤ 4^{ème} journée

Caractériser une intervention : justification et projet

Observer le bâti ancien, décrire sa qualité et son état

Approche évolutive des formes et des Arts de bâtir, circuit de visite en centre ancien

Pathologies des systèmes constructifs traditionnels

EVALUATION

Siège social : 118 Allée Alain Corneau - CS 58805 - 34184 MONTPELLIER Cedex 4

☎ 04 99 77 22 82 - adefabtp34@orange.fr